Vos questions / nos réponses

Thc

Par Profil supprimé Postée le 07/10/2019 16:37

> bonjour je viens de faire un teste urinaire Thc .le résultat ai indiquer douteux .ma quetion di cela passe a la vidite ledicale de la préfecture
> merci de vos réponses

Mise en ligne le 11/10/2019

Bonjour,

Vous dites que le résultat de votre analyse urinaire indique la mention "douteux" quant à la présence de THC. C'est la commission médicale de la préfecture qui examine les résultats et évalue l'aptitude à la conduite. Compte tenu du caractère imprécis du résultat de votre analyse, nous ne pouvons donc pas vous dire quelle interprétation sera donnée par la commission médicale. Nous vous proposons éventuellement de vous renseigner auprès de votre laboratoire d'analyse afin de mieux comprendre à quoi correspond cette mention "douteux".

Si vous souhaitez échanger plus précisément sur vos résultats avec un écoutant de notre service, vous pouvez joindre Drogues Info Service au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), 7j/7, de 8 heures à 2 heures ou par tchat de 14h à minuit via notre site drogues info service.

Cordialement.